

A.S. Golf Club Grenoble Charmeil

COMPTE RENDU

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 A 14H

GOLF DE CHARMEIL

ORGANISEE PAR	Jean-Charles GUIBERT– Président de l'Association
TYPE DE REUNION	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

OUVERTURE

L'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2023, couvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023, est déclarée ouverte à 14h par le président, Jean-Charles GUIBERT, Annabel BERGUES en assure le secrétariat.

Cette AG est tenue en présentiel en présence de soixante-trois membres portant 10 pouvoirs donc 73 votes ont été exprimés. Les votes dont les résultats sont reportés dans les sections 1, 3, 5, 6 et 9, seules sections nécessitant un vote lors de cette AGO.

Pour rappel, conformément à nos statuts, aucun quorum n'étant requis pour une Assemblée Générale Ordinaire, elle peut donc valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport moral
2. Présentation du rapport d'activité incluant une intervention des pros
3. Evolution de la cotisation
4. Présentation du rapport financier
5. Approbation des comptes de l'exercice
6. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023
7. Présentation du budget prévisionnel 2024
8. Intervention de la direction du golf
9. Renouvellement d'administrateurs
10. Questions diverses

Le support de présentation des différents points à l'ordre du jour figure en annexe du présent compte-rendu.

1/ Rapport Moral

Le rapport moral présenté par Jean-Charles GUIBERT n'appelle aucune remarque de la part des membres. Il est approuvé à l'unanimité des votants.

2/ Rapport d'activité

Voir slides.

En complément des présentations des responsables de l'AS, Jimmy MAY, responsable des pros, a rappelé les bons résultats de l'école de golf et des équipes et a remercié l'AS pour le bon fonctionnement commun.

3/ Evolution de la cotisation

Le montant de la cotisation à 35 €, mise en place début 2023, est approuvé à l'unanimité.

4/ Rapport Financier sur l'exercice

Laurence FROISSARD présente les tableaux : Recettes, Dépenses, Fond associatif si affectation des résultats.

L'un des membres fait remarquer le montant élevé du fonds associatif, qu'il préférerait voir utilisé au profit d'actions à destination des jeunes.

5/ Approbation des comptes

Les comptes pour l'exercice ouvert le 01 novembre 2022 et clos le 31 octobre 2023 présentent un résultat excédentaire de 5 972,68€ (cinq mille neuf cent soixante-douze euros et soixante-huit cents).

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2023

Le report de l'excédent sur le fond associatif est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. Le fond associatif présente un nouveau solde positif de 35 433,66€ (trente-cinq mille quatre cent trente-trois euros soixante-six cents).

7/ Budget Prévisionnel 2024

Laurence Froissard présente les perspectives budgétaires 2024. Les perspectives budgétaires 2024 présentées n'appellent aucune remarque de la part des membres.

8/ Intervention de la direction du golf

Jean-Luc GUILLAUMIN dresse la liste des travaux prévus cet hiver : réfection des bunkers de green ainsi que ceux du pitch&putt, sablage de quelques trous boueux, déboisement derrière le green du 18, récupération du vieux sable pour le practice, construction d'une palissade en fond de practice pour éviter la perte de balles ...
Rappel de la priorité et du respect à accorder aux jardiniers qui travaillent sur le parcours.
Puis JL Guillaumin répond aux questions des membres :
- Les marches aux départs bleus du trou 9 vont être faites.
- La réflexion autour de la possibilité de faire 9 trous se poursuit, la mise en œuvre étant difficile.

9/Renouvellement d'administrateurs

Sur les sept administrateurs sortants, trois n'ont pas renouvelé leur candidature (Mad SOBRIDO, Marc TOURNIAIRE, Pascale LEDUC) et d'autre part Patrick LOUART a démissionné.
Six candidats (quatre anciens administrateurs et deux nouveaux candidats) reçoivent les votes suivants : cinq administrateurs avec 73 voix et un avec 71 voix. Au vu des statuts, ils sont tous déclarés élus.
La composition du conseil d'administration est donc la suivante :
Catherine BARATIER, Annabel BERGUES, Alain BERLIET, Véronique BOYAT, Xavier BRUNET, Odile DESCHAMPS, Laurence FROISSARD-PAULIN, Jean-Alain GILLET, Jean-Charles GUIBERT, Delphine LEGRAND, Dominique PAULIN, Eric PONCET

10/ Questions diverses

néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h20.

Le Président, Jean-charles Guibert



La Secrétaire, Annabel Bergues



